



English version available on page 2

Conditions générales d'utilisation des reproductions numériques de documents appartenant aux collections de la Bibliothèque de Genève

En commandant la reproduction numérique d'un document et/ou des droits d'utilisation pour un document sous droits appartenant à la Ville de Genève auprès des services de la Bibliothèque de Genève, l'usager·ère déclare avoir pris connaissance et accepter les présentes conditions générales d'utilisation (CGU).

Délai de livraison des fichiers numériques

Les travaux de numérisation sont effectués par l'Atelier numérique multimédia de la Bibliothèque de Genève et sont livrés dans un délai de 3 semaines après réception du paiement. Dans le cas de commandes de grande ampleur ou qui nécessitent un travail de recherche ou de préparation particulier, la Bibliothèque se réserve la possibilité d'étendre le délai de livraison et en informe l'usager·ère.

Mention obligatoire pour toute diffusion

Sauf mention contraire, chaque document reproduit doit être mentionné selon le schéma suivant :

Titre, auteur, année

Bibliothèque de Genève, cote, volume, feuillets ou pages

Exemplaire justificatif

Un exemplaire justificatif de l'imprimé ou de tout autre support de diffusion (livre, mémoire, revue, vidéo, etc.) utilisant les reproductions fournies doit être remis à la Bibliothèque de Genève.

Documents protégés par le droit d'auteur

Les reproductions de documents transmis par la Bibliothèque de Genève peuvent être protégés par les droits de la propriété intellectuelle.

- Loi fédérale du 9 octobre 1992 sur le droit d'auteur et les droits voisins (LDA) https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1993/1798 1798 1798/fr
- Ordonnance sur le droit d'auteur et les droits voisins (ODAu) https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1993/1821 1821 1821/fr

L'usager ère s'engage à respecter ces lois et, à défaut d'usage privé, à entreprendre des recherches en vue d'identifier et d'obtenir l'accord écrit des ayants droit. Les démarches pour trouver les ayants droit et les frais qui peuvent en résulter incombent à l'usager ère.

Documents sous droits acquis par la Ville de Genève

Pour toute diffusion commerciale de reproductions de documents sous droits acquis par la Ville de Genève, une taxe d'utilisation est perçue. Cette taxe est indépendante de celle perçue dans le cadre de l'application de la loi fédérale du 9 octobre 1992 sur le droit d'auteur et les droits voisins (LDA). Toute exploitation postérieure sur le même support, ou sur un nouveau support, doit faire l'objet d'une nouvelle demande d'autorisation.

Non-respect des conditions d'utilisation et responsabilité

Toute utilisation non-autorisée d'une reproduction d'un document ou d'une partie d'un document peut donner lieu à des poursuites judiciaires. L'usager ère en assume l'entière responsabilité et s'engage à prendre en charge tous les frais en dommages et intérêts causés par cette violation. La Bibliothèque de Genève décline toute responsabilité en cas de dommage découlant d'une violation par l'usager ère des présentes conditions d'utilisation.

Avis concernant la langue des CGU

Les présentes CGU sont rédigées en français et seule cette version fait foi. Une version en anglais est cependant disponible pour faciliter l'accès à l'information.

Intégralité

Les présentes CGU annulent et remplacent toute version précédente des CGU applicables à l'utilisation des reproductions numériques de documents appartenant aux collections de la Bibliothèque de Genève.





General terms of use of the scanning of documents belonging to the collections of the Bibliothèque de Genève

By ordering the scanning of a document and/or the rights of use for a document under copyright belonging to the City of Geneva from the services of the Bibliothèque de Genève, the user declares to have read and accepted these general terms of use (GTU).

Delivery time for digital files

The digitisation work is carried out by the Multimedia Digital Atelier of the Bibliothèque de Genève. It is delivered within 3 weeks after receipt of payment. In the case of large orders or orders requiring specific research or preparation work, the Bibliothèque de Genève reserves the right to extend the delivery time and informs the user accordingly.

Mandatory mention for any distribution

Unless otherwise stated, each document reproduced must be mentioned according to the following diagram: Title, author, year

Bibliothèque de Genève, reference, volume, pages

Supporting copy

A supporting copy of the printed material or any other distribution medium (book, dissertation, magazine, video, etc.) using the copies provided must be given to the Bibliothèque de Genève.

Copyrighted Materials

Copies of documents transmitted by the Bibliothèque de Genève may be protected by intellectual property rights.

- Federal Act of 9 October 1992 on Copyright and Related Rights (CopA) https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1993/1798 1798 1798/en
- Ordinance on Copyright and Related Rights (CopO) https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1993/1821 1821 1821/en

The user undertakes to respect these laws and, in the absence of private use, to undertake research with a view to identifying and obtaining the written consent of the rights holder(s). The steps to find the rights holder(s) and any related costs are the responsibility of the user.

Documents under rights acquired by the City of Geneva

For any commercial distribution of copies of documents under rights acquired by the City of Geneva, a usage tax is collected. This tax is independent of that collected within the scope of the Federal Act of 9 October 1992 on Copyright and Related Rights (CopA). Any subsequent exploitation on the same medium, or on a new medium, must be the subject of a new authorisation request.

Non-compliance with the terms of use and liability

Any unauthorised use of a copy of a document or part of a document may give rise to legal action. The user assumes full responsibility and undertakes to cover all costs of damages caused by this violation. The Bibliothèque de Genève declines all liability in the event of damage resulting from a violation by the user of these terms of use.

Notice regarding the language of the GTU

Only the French version of these GTU is authentic. However, the English version is available to facilitate access to the information.

Integral

These GTU supersede any previous version of the GTU applicable to the use of the scanning of documents belonging to the collections of the Bibliothèque de Genève.